



## Région Rhône-Alpes

# Vie du groupe (archives avant 2007)

## AG lundi 13 février 2006 à Bourgoin-Jallieu (BM)

### Rapport moral du groupe régional Rhône-Alpes en 2005

Le groupe régional comptait 185 adhérents au 31 décembre 2005 (contre 219 en 2004, ce qui représente une baisse importante après la stabilisation de l'an dernier (rappelons qu'il y avait 264 adhérents en 2002). Ce phénomène est conforme à la tendance constatée au niveau national. Le groupe Rhône-Alpes reste néanmoins le 3<sup>e</sup> groupe après Ile-de-France et PACA. Les principaux axes de l'activité du groupe ont été cette année : l'assemblée générale et les réunions du Conseil d'administration ; la préparation du congrès national de Grenoble ; l'organisation d'une journée d'étude ; la publication du bulletin de liaison ; la poursuite de la collaboration avec MEDIAT, la DRAC et les BDP du Rhône et de l'Isère pour la formation ABF sur Lyon et Grenoble.

#### 1/ Les réunions statutaires

Notre assemblée générale s'est tenue le 7 février 2005 à la médiathèque d'Annecy. L'après-midi a été l'occasion d'une présentation par Dominique Lahary du projet de loi sur le droit d'auteur dans la société de l'information. Le Conseil d'administration s'est réuni trois fois depuis la dernière assemblée générale les 30 mai, 10 octobre 2005 et 23 janvier 2006, pour la préparation du congrès national et des journées d'étude et de l'assemblée générale. Nous avons enregistré l'arrivée au CA de Pascal Galesne, responsable de la Médiathèque de Bourgoin-Jallieu et de Laurence Beaujard, responsable de la bibliothèque de Mions (Rhône). Pascale Galesne prend le relais du secrétariat en remplacement de Joëlle Guidez de la Médiathèque d'Albertville François Marin a participé aux réunions du Conseil national, ainsi qu'au Séminaire des groupes régionaux à Dijon les 15 et 16 janvier 2006. Lors de ce séminaire, le Conseil national a décidé la publication d'un Manifeste à l'occasion du Congrès national de Paris. Chaque membre de l'association a été invité à faire des propositions.

#### 2/ Le congrès de Grenoble

Le Congrès national a eu lieu à Grenoble du 17 au 20 juin, sur le thème « Droits des bibliothèques et droit des usagers ». Le groupe régional a participé à la rédaction du numéro spécial Rhône-Alpes de Bibliothèque(s), à l'organisation des ateliers et à l'accueil du congrès.

##### 2-1 Le numéro spécial

Un comité de rédaction, auquel ont pris part François Marin et Martine Cribier, a préparé la publication d'un numéro spécial de « Bibliothèques » consacré à la région Rhône-Alpes, sur le thème des réseaux et de la coopération. Ce numéro est paru en mai juste avant le congrès.

##### 2-2 Les ateliers

Des membres du CA : François Marin, Martine Cribier et Christian Massault ont participé aux réunions du Comité de pilotage local, qui a mis sur pied les 11 ateliers proposés au congrès de Grenoble sur des thèmes variés. Christine Colas a animé un des ateliers sur l'intercommunalité, Christian Massault sur la documentation musicale et Martine Cribier sur la coopération entre bibliothèques.

### **2-3 L'accueil**

Plusieurs membres du groupe ont participé au remplissage des mallettes destinées aux participants du congrès ainsi qu'à l'accueil des congressistes.

### **3/ La journée d'étude « Bibliothèques et territoires »**

En raison de la mobilisation pour le congrès, le groupe n'a organisé qu'une seule journée d'étude en 2005. Elle a eu lieu le 21 novembre à la bibliothèque municipale de Lyon Part-Dieu, en présence 60 personnes, sur le thème « Bibliothèques et territoires ». La journée a été introduite par le sociologue Stéphane Wahnich qui a repris une étude qu'il a réalisé pour Livres-Hebdo sur le thème « les bibliothèques sont-elles à leur place », insistant sur l'importance de la proximité dans la politique d'implantation des bibliothèques sur un territoire. La journée a permis d'aborder la notion de territoire en milieu rural et en milieu urbain, dans le cadre de l'intercommunalité et hors de ce cadre : développement du réseau lyonnais, plan de développement de la lecture publique dans le département de la Loire.

### **4/ Le bulletin Internetot's**

En 2005, nous avons publié deux bulletins. Le n° 16, publié en janvier 2005, contient le compte-rendu de la journée d'étude sur les innovations en bibliothèque. Dans le n°17, publié en octobre, nous avons donné le compte-rendu des ateliers mis en place par le groupe régional à l'occasion du Congrès de Grenoble. Désormais, nous publions et adressons le bulletin sous forme électronique aux adhérents qui ont une boîte électronique et qui nous ont communiqué leur adresse, afin d'économiser des frais d'impression et d'affranchissement. Cela représente les deux tiers des adhérents du groupe. Les autres continuent à recevoir le bulletin par la poste.

### **5/ La formation ABF**

Pour l'année scolaire 2005-2006, la convention annuelle signée entre l'ABF, MEDIAT et la DRAC Rhône-Alpes, qui délègue la formation ABF à MEDIAT sur les sites de Lyon et de Grenoble, a été reconduite selon les dispositions suivantes :

- les dossiers d'inscription sont envoyés aux BDP du Rhône et de l'Isère, et les candidatures examinées par une commission qui réunit l'ABF, MEDIAT, la DRAC Rhône-Alpes et des représentants des deux BDP.
- le coût de la formation est de 850 €, mais seuls 774 € seront reversés à MEDIAT, le reste étant reversé à l'ABF nationale, comme contribution aux frais pédagogiques et à l'inscription des élèves.
- la formation est dispensée par les intervenants de MEDIAT
- le contenu pédagogique correspond aux modules 1 et 2 de la nouvelle formation MEDIAT « Publics et services en bibliothèque » augmenté d'une partie du module 3. On y a rajouté une préparation à l'épreuve d'intercalation.
- l'organisation de l'examen final est assurée conjointement par les BDP du Rhône et de l'Isère.

# Rapport d'orientation du groupe ABF Rhône-Alpes 2006

## 1/ Journées d'étude

Deux journées d'étude seront programmées en 2006, une au mois de mai à la bibliothèque de la Part-Dieu sur les services en ligne dans les bibliothèques, et une en novembre en coopération avec VDL dans un lieu qui reste à déterminer. La journée coorganisée avec VDL sera gratuite, puisque les journées VDL sont gratuites et que nous voulons pas appliquer deux régimes différents aux adhérents VDL et aux adhérents ABF. D'autre part, nous étudierons la possibilité d'instaurer la gratuité de nos journées d'étude pour les adhérents ABF, ceci pour encourager les adhésions, tout en sachant que nous ne pouvons organiser des journées que si nous avons des recettes.

## 2/ La formation

Nous nous interrogeons actuellement sur l'avenir de la formation ABF en Rhône-Alpes. L'expérience menée avec MEDIAT et la participation de la DRAC se heurte à un problème de financement. Cette année nous n'avons eu que 7 inscriptions. 4 élèves suivent la formation à Lyon et 3 Grenoble. Comment améliorer la communication sur la formation ABF en Rhône-Alpes ? Il est évident que nous ne pourrions pas poursuivre la formation avec aussi peu d'élèves. Jacqueline Bénichou, responsable de la Commission pédagogique, a alerté François Maruin sur ce point : d'une part les frais pédagogiques sont trop importants par rapport au nombre d'élèves, et d'autre part le centre de Rhône-Alpes n'est pas représenté régulièrement aux réunions du Conseil de perfectionnement. L'écart de coût entre la formation MEDIAT (950 €) et la formation ABF (774€) ne permet pas aux élèves ABF de suivre l'intégralité des trois modules de la formation MEDIAT et certains vivent mal cette situation. D'autre part l'ABF nationale demande aux centres de formation une participation de 100 € par élève comme participation aux frais du secrétariat de la formation. Pour cette année, nous avons trouvé une solution avec MEDIAT : nous encaissons les droits d'inscription (850 € en 2006), et nous ne reversons à MEDIAT que 774 € comme l'année dernière, le reste allant à l'ABF nationale.

## 3/ Le secrétariat

Pour diminuer nos problèmes de trésorerie, le CA a décidé de recourir autant que possible aux envois par courriers électroniques, que ce soit pour les convocations aux journées d'étude, assemblées générales ou bulletins de liaison. Bien entendu les adhérents qui ne disposent pas d'une adresse électronique, ou qui ne souhaitent pas nous la communiquer, continueront à recevoir ces documents par courrier. Cependant, nous encourageons vivement tous ceux qui disposent d'une adresse électronique à nous la faire connaître.

## 4/ Le renouvellement du CA en 2007

L'ABF a voté de nouveaux statuts qui redéfinissent ses missions et modifient son organisation. Il n'y a plus de sections et l'ABF est pilotée par un Conseil d'administration composé des présidents de groupes régionaux. Les commissions permanentes sont remplacées par des commissions temporaires dont les objectifs, la composition et le budget de fonctionnement sont soumis à la validation du Conseil national. Ces statuts sont en attente de validation par le Conseil d'Etat. Cette validation est nécessaire s'agissant d'une association reconnue d'utilité publique. En attendant, le Conseil national et les conseils d'administration des groupes régionaux sont prolongés d'un an. L'ensemble des conseils d'administration seront renouvelés en 2007, et les comptes seront remis à zéro, de telle manière que tous les membres élus commenceront leur mandat en 2007 et seront renouvelables en même temps. Concernant le groupe Rhône-alpes, il faut souligner que le président aura terminé son deuxième mandat et ne pourra être réélu et que d'autres membres du CA ne se représenteront pas. Il faut donc que des bonnes volontés se manifestent pour que le groupe continue à vivre.

## **5/ Le Congrès de Paris**

L'ABF organise à Paris le congrès du centenaire. Pour célébrer cet événement, le groupe régional a décidé de porter à trois (au lieu de deux) le nombre de bourses qui seront proposées à des adhérents de catégorie B ou C pour participer au congrès.

Le Président du Groupe régional Rhône-Alpes François MARIN

## **Assemblée générale du 7 février 2005 à la bibliothèque d'Annecy**

### **Rapport moral d'activité du groupe ABF Rhône-Alpes 2004**

Le groupe régional comptait 219 adhérents au 31 décembre 2004 (contre 209 en 2003, ce qui représente une stabilisation après la baisse importante de l'an dernier (264 en 2002). Ce phénomène est conforme à la tendance constatée au niveau national. Les principaux axes de l'activité du groupe ont été cette année : l'assemblée générale et les réunions du Conseil d'administration ; l'organisation de journées d'étude ; la publication du bulletin de liaison ; la poursuite de la collaboration avec MEDIAT, la DRAC et les BDP du Rhône et de l'Isère pour la formation ABF sur Lyon et Grenoble.

### **1/ Les réunions statutaires**

Notre assemblée générale s'est tenue le 2 février 2004 à la médiathèque de Romans. L'après-midi a été l'occasion d'un échange sur les questions d'actualité -suites du questionnaire sur le fonctionnement de l'association, application de la loi sur le droit de prêt, droit d'auteur dans la société de l'information- avec Daniel Le Goff, nouveau secrétaire national de l'ABF. Le Conseil d'administration s'est réuni trois fois depuis la dernière assemblée générale les 1er mars, 15 juin et 4 octobre 2004, pour la préparation des journées d'étude et de l'assemblée générale. François Marin a participé aux réunions du Conseil national, ainsi qu'au Séminaire des groupes régionaux à Nantes les 15 et 16 janvier 2005.

### **2/ Les journées d'étude**

Les journées d'étude sur la communication en bibliothèque et sur les innovations en bibliothèque ont connu de gros succès.

#### **2-1 La communication en bibliothèque**

Cette journée s'est déroulée le 17 mai 2004 à la Butte d'Echirolles et a réuni environ 60 participants. Elle a abordé dans un premier temps le problème des stratégies de communication vis-à-vis de nos établissements : la place de la bibliothèque dans la communication institutionnelle de la ville (Bruno Cohen-Bacri, directeur de la Communication à la ville d'Echirolles), la stratégie de marketing comme préalable à la communication : analyser les attentes du public et le positionnement de la bibliothèque (Florence Muet, société Information et Management), le logo et la charte graphique comme vecteurs de communication : exemples des Archives municipales de Lyon (Anne-Catherine Marin, directrice des Archives municipales de Lyon), conduire une campagne de communication autour de l'ouverture d'un nouvel équipement (Catherine Pouyet, directrice des bibliothèques de Grenoble) et dans un deuxième temps les différents supports de communication utilisés dans nos bibliothèques : les documents d'information à l'attention des usagers : guide du lecteur, dépliant d'animation...( Françoise Moreau, responsable du service d'accueil des publics à la

Bibliothèque municipale de Lyon), des exemples de communication sur différents supports en bibliothèque (Marianne Rouxin, directrice de la bibliothèque de Voreppe), communiquer sur un site internet de bibliothèque (Alain Caraco, directeur de la bibliothèque municipale de Chambéry)

## **2-2 Les innovations en bibliothèque**

Cette journée s'est déroulée le 13 décembre 2004 à la bibliothèque municipale de Lyon Part-Dieu, en présence de 60 participants. Elle a été coorganisée par l'ABF et l'ADBGV et avec le soutien de la DRAC Rhône-Alpes. Ce thème très transversal nous a permis d'aborder des sujets très divers au cours de la même journée. La journée a été introduite par Alain Duperrier, directeur de la médiathèque de Limoges (depuis muté à la BDP de la Gironde) et coordinateur du projet « pratiques innovantes en bibliothèque » présenté sur le site de l'ADBGV. Les interventions ont été regroupées en trois thèmes :

- l'innovation dans la gestion : une nouvelle façon de travailler en commun, l'utilisation de l'intranet pour la gestion des sites destinés au public (Alain Duperrier), une nouvelle méthode de management d'un établissement : le projet de service, exemple du plan d'actions de la médiathèque de Roanne (Isabelle Suchel-Mercier, directrice de la médiathèque de Roanne)
- les innovations techniques : innovations dans la circulation des documents : la RFID et les automates de prêt (Stéphanie Guinet, ingénieur, chef de projet à la BMVR de Marseille), innovations dans la gestion des documents en retour : la boîte aux lettres automatisée de la médiathèque de Limoges (Alain Duperrier), innovation dans la gestion des courriers aux lecteurs : l'envoi des rappels et réservations par courrier électronique (Frédérique Ambert, responsable du service organisation et réseau informatique à la bibliothèque municipale de Saint-Etienne)
- les innovations de service : une nouvelle façon de mobiliser les connaissances, le guichet du savoir (Patrick Bazin, directeur de la bibliothèque municipale de Lyon et Christelle Di Pietro, responsable du guichet du savoir), une nouvelle façon de sensibiliser les enfants à l'art contemporain : la petite galerie de la bibliothèque d'Annecy (Christiane Talmard, responsable de l'artothèque à la bibliothèque Bonlieu), une nouvelle façon de faciliter l'accès à la lecture pour les personnes handicapées : l'atelier Médiavue de Chambéry (Yasmina Crabières, responsable de l'atelier Médiavue à la médiathèque de Chambéry)

## **3/ Le bulletin Internet's**

En 2004, nous n'avons publié qu'un seul bulletin au mois de mars, le n°15 : on peut y lire le compte-rendu de la journée sur la numérisation et celui de l'assemblée générale de Romans. Nos difficultés de trésorerie nous ont contraint à ne publier qu'un seul numéro. Pour l'avenir, nous envisageons de publier et d'adresser le journal sous forme électronique aux adhérents qui ont une boîte électronique et qui nous ont communiqué leur adresse, afin d'économiser des frais d'impression et d'affranchissement.

## **4/ La formation ABF**

La formation élémentaire assurée par Savoie-Biblio en alternance sur Chambéry et Annecy n'a pas repris à la rentrée 2004. Le centre de la Loire ne fonctionne pas non plus cette année. Le centre de formation Lyon-Grenoble continue lui à fonctionner pour la deuxième année consécutive. Pour l'année scolaire 2004-2005, la convention annuelle signée entre l'ABF, MEDIAT et la DRAC Rhône-Alpes délègue la formation ABF à MEDIAT sur les sites de Lyon et de Grenoble selon les dispositions suivantes :

- 10 élèves en formation ABF sont accueillis sur chacun des sites
- les dossiers d'inscription sont envoyés aux BDP du Rhône et de l'Isère, et les candidatures examinées par une commission qui réunit l'ABF, MEDIAT, la DRAC Rhône-Alpes et des représentants des deux BDP.

- le coût de la formation est de 774 €
- la formation est dispensée par les intervenants de MEDIAT
- le contenu pédagogique correspond aux modules 1 et 2 de la nouvelle formation MEDIAT « Publics et services en bibliothèque » augmenté d'une partie du module 3. On y a rajouté une préparation à l'épreuve d'intercalation.
- l'organisation de l'examen final est assurée conjointement par les BDP du Rhône et de l'Isère. Cette convention tripartite a été reconduite pour un an.

## **Rapport d'orientation du groupe ABF Rhône-Alpes 2005**

### **1/ Le Congrès**

En 2005 une grande partie de l'activité du groupe sera consacrée à l'organisation du congrès national qui se tient à Grenoble du 17 au 20 juin au centre de congrès Alpexpo. Des membres du CA participent aux réunions du comité de pilotage local qui se réunit périodiquement à Grenoble. Notre groupe est sollicité à plusieurs titres pour la préparation de cet événement :

- l'organisation des tables rondes qui auront en marge du colloque consacré au thème « droit des bibliothèque et droit des usagers »
- la coordination du numéro spécial Rhône-Alpes de la revue « Bibliothèques » qui paraîtra au mois de mai
- l'accueil des congressistes, pour les collègues adhérents de la région grenobloise Vous trouverez tous les détails de cette préparation dans le n° 16 de notre bulletin Internots qui sort au mois de janvier.

### **2/ Journées d'étude**

Compte tenu de l'investissement nécessaire pour la préparation du congrès, nous n'organiserons qu'une seule journée d'étude en 2005. Elle aura lieu à Lyon dans le courant de l'automne sur le thème « Bibliothèques et territoires ».

### **3/ La formation**

Nous nous interrogeons actuellement sur l'avenir de la formation ABF en Rhône-Alpes. L'expérience menée avec MEDIAT et la participation de la DRAC se heurte à un problème de financement. D'une part l'écart de coût entre la formation MEDIAT (950 €) et la formation ABF (774€) ne permet pas aux élèves ABF de suivre l'intégralité des trois modules de la formation MEDIAT et certains vivent mal cette situation. D'autre part l'ABF nationale demande aux centres de formation une participation de 100 € par élève comme participation aux frais du secrétariat de la formation, ce qui se traduirait pour le groupe par un reversement de 2 000 €. Cette situation pose un problème de fond : elle sera évoquée par l'ensemble des partenaires dans une réunion qui se tiendra à Lyon le 1er mars. Quoiqu'il en soit, l'avenir de cette formation semble bel et bien lié à la recherche de financements supplémentaires.

### **4/ Le secrétariat**

Pour diminuer nos problèmes de trésorerie, le CA a décidé de recourir autant que possible aux envois par courriers électroniques, que ce soit pour les convocations aux journées d'étude, assemblées générales ou bulletins de liaison. Bien entendu les adhérents qui ne disposent pas d'une adresse électronique, ou qui ne

souhaitent pas nous la communiquer, continueront à recevoir ces documents par courrier. Cependant, nous encourageons vivement tous ceux qui disposent d'une adresse électronique à nous la faire connaître.

## Rapport financier

les charges du groupe régional Rhône-Alpes en 2004 se sont élevées à 4463,30 euros et les recettes à 8853,00 euros. De ce fait, en 2004, nous avons un résultat excédentaire de 4 389,70 euros qui s'explique surtout par l'apport de la subvention de la DRAC de 2 000 euros en novembre (subvention pour l'organisation de deux journées d'étude) et de la quote-part ABF national de 2 093 euros à la mi-décembre. Le reversement de 2 093 euros de l'ABF national correspond à 230 adhérents pour la région Rhône-Alpes. En mai 2004, nous avons perçu une avance de 800 euros de l'ABF pour nous permettre d'organiser la journée d'étude du 17 mai 2004. Il est à noter que les journées d'étude s'équilibrent financièrement (recettes/coûts). De plus, en raison des difficultés financières en cours d'année, le groupe Rhône-Alpes n'a publié qu'un seul numéro d'Internot's. En effet, la réalisation de ce bulletin de liaison (impression, tirage, affranchissement) pèse lourd dans les charges. Ainsi, il est envisagé d'envoyer le plus possible d'Internot's par courrier électronique. Au 31 décembre 2004, le groupe régional présente un solde créditeur de 4 389,70 euros, mais ceci reste fragile surtout si nous voulons rester un groupe dynamique en publiant deux Internot's par an et en continuant à organiser des journées d'étude profitables à tous.

Compte de résultat 2004 CHARGES Prestations de service 825,30 € Fournitures de bureau 101,26 € Prime d'assurance 159,30 € Frais des journées d'étude 1951,74 € Affranchissements 741,80 € Reversement des cotisations 291,00 € Reversement stagiaire 324,00 € Charges financières 2,10 € Total 4 463,30 € PRODUITS Journées d'étude 3 960,00 € Quote part ABF 2 893,00 € Subvention DRAC 2 000,00 € Total 8 853,00 €

Bilan 2004 ACTIF CCP 5 498,56 € Total 5 498,56 € PASSIF Réserves accumulées 1 108,86 € Résultat exercice 4 389,56 € Total 5 498,56 €

Budget prévisionnel 2005 RECETTES Reversement de l'ABF national 2 000 € Journée d'étude 1 900 € Total 3 900 € DEPENSES Journée d'étude 800 € 2 Internot's 800 € Adhésion des élèves 324 € Participation à la comptabilité 166,84 € Participation au titre de la formation 1 809,16 € Total 3 900 €

L'après midi a été consacré à une intervention de Dominique Lahary sur le thème de la loi en préparation sur le droit d'auteur dans la société de l'information.

-

## AG lundi 2 février 2004 à Romans (BM)

### Rapport moral

Le groupe régional comptait 209 adhérents au 31 décembre 2003, soit une baisse importante par rapport à 2002 (264). Toutes les régions constatent une baisse du nombre de leurs adhérents.

Les principaux axes de l'activité du groupe ont été cette année :

- l'assemblée générale
- les réunions du Conseil d'administration (au nombre de quatre)
- l'organisation de journées d'étude
- la publication du bulletin de liaison (internot's)

- la réouverture d'un centre de formation sur Lyon et Grenoble.

Martine Cribier et François Marin, respectivement trésorière et président du groupe Rhône-Alpes, ont participé aux réunions du Conseil national, et François Marin au Séminaire des groupes régionaux à Besançon les 10 et 11 janvier 2004.

L'internet's n°13 d'avril 2003 présente un compte-rendu complet de l'AG qui s'est tenue le 10 mars 2003 à Valence.

Les journées d'étude sur l'évolution du métier de bibliothécaire et sur la numérisation en bibliothèque ont connu de gros succès.

La journée sur l'évolution du métier de bibliothécaire s'est déroulée le 26 mai 2003 à la bibliothèque municipale de Lyon Part-Dieu. La sensibilité des collègues à ce sujet, dans un métier bousculé par l'irruption des nouvelles technologies, s'est matérialisée par une forte affluence : 110 personnes. Un compte-rendu complet de cette journée a été rédigé dans l'internet's n°14 d'octobre 2003.

Un compte-rendu sur la journée d'étude sur la numérisation en bibliothèque a été rédigé dans l'internet's n°15.

Le Conseil d'administration travaille actuellement à la préparation d'une journée d'étude sur la communication externe en bibliothèque. Elle aurait lieu en mai 2004 à la médiathèque d'Echirolles.

L'organisation des journées d'étude occasionne beaucoup de travail pour les membres du bureau (définition du programme, contacts des intervenants, communication, enregistrement des inscriptions, envois des factures et réclamations diverses). Sur la proposition de Christian Massault, nous avons réfléchi à la possibilité de conventionner certaines de nos journées d'étude avec le CNFPT.

Le principe est le suivant : l'ABF Rhône-Alpes définit le thème, le lieu et les intervenants de la journée d'étude ; l'ABF Rhône-Alpes facture cette prestation au CNFPT ; le CNFPT inscrit cette journée d'étude dans son calendrier de formation ; le CNFPT s'occupe du suivi des inscriptions et gère les factures. Cette solution aurait l'avantage de partager le travail et les frais d'organisation de certaines journées avec un autre organisme. Elle nous oblige en revanche à anticiper beaucoup plus la programmation de nos journées.

En ce qui concerne les journées d'étude que nous continuerons à organiser nous-mêmes, il a été décidé que les tarifs s'élèveront dorénavant à 20,00 € pour les adhérents ABF et à 40,00 € pour les non-adhérents.

La formation élémentaire continue à être assurée par Savoie-Biblio en alternance sur Chambéry et Annecy. Le centre de la Loire ne fonctionne pas cette année. Les négociations entreprises depuis plusieurs années pour compenser la fermeture du centre de formation de Lyon ont enfin abouti. Pour l'année scolaire 2003-2004, une convention annuelle signée entre l'ABF, MEDIAT et la DRAC Rhône-Alpes délègue la formation ABF à MEDIAT sur les sites de Lyon et de Grenoble. Vous retrouverez les dispositions précises de convention dans l'internet's n°14 d'octobre 2003.

Cette convention tripartite a été signée pour un an. Si la formule donne satisfaction, elle pourra être reconduite et même pourquoi pas servir de modèle dans d'autres régions oÅ¹ on s'interroge sur la manière d'assurer la formation d'auxiliaire de bibliothèque.

Enfin l'année 2003 a été marquée par un litige entre notre collègue Catherine Herbertz, responsable de la bibliothèque de Firminy (Loire, 15 km au sud de Saint-Etienne) et sa municipalité. Voici un résumé rapide et objectif de la situation.

A Firminy, les emplois jeunes de la bibliothèque qui assuraient le fonctionnement du secteur multimédia ne seront ni pérennisés ni remplacés. La directrice a alors alerté sa collectivité du non maintien de certains services assurés par ce personnel. A la suite de plusieurs malentendus entre les élus et la directrice, cette dernière a subi en juin 2003 une sanction de trois jours de mise à pied.

Elle a alors contacté le groupe régional pour demander un soutien. L'ABF nationale a été saisie de ce problème qui justifie pleinement la motion votée par le Conseil national de l'ABF le 20 janvier 2003 à propos du devenir du statut « emploi-jeune » de l'Etat et des collectivités territoriales (publiée dans le n° 8 de Bibliothèque(s), avril 2003, p.53). Cette affaire a connu un nouvel épisode sur fond de règlement de compte politico-syndical, puisque la directrice s'est vue proposer en décembre une « promotion » sous la forme d'une nouvelle affectation à l'espace culturel Le Corbusier.

Ce cas soulève un problème de fond qui nous concerne tous. Beaucoup de services ou de secteurs multimédias se sont développés ces dernières années en utilisant le dispositif emploi-jeune. Ce dispositif est maintenant supprimé. Il est évident que l'accès au multimédia est d'un intérêt stratégique pour l'ensemble des bibliothèques, et qu'il n'est pas question de le remettre en cause mais bien au contraire de le développer, et que cela ne peut se réaliser qu'avec les moyens humains adéquats.

Notre groupe régional manifeste son soutien à notre collègue de Firminy en insistant sur les points suivants qui sont d'ordre strictement professionnel :

- l'accès au multimédia doit être favorisé dans les bibliothèques
- un accès de qualité demande des moyens humains en effectif et en compétence
- une municipalité ne peut pas exiger le maintien d'un service tout en supprimant les moyens qui permettent d'en assurer le fonctionnement
- les emplois-jeunes qui ont permis le développement de cet accès dans les bibliothèques doivent être intégrés dans les effectifs, lorsqu'ils ont fait la preuve de leurs capacités. Nous sollicitons sur ce point l'avis du Conseil national.

## **Rapport financier**

Les charges du groupe régional en 2003 se sont élevées à 6291,60 euros et les recettes à 3651,50 euros.

Il est à noter que les journées d'étude s'équilibrent financièrement (recettes/coûts). Par contre, le montant du reversement de la quote-part des cotisations par l'ABF national est en baisse du fait du nombre décroissant des adhérents.

Ce sont les cotisations des élèves en formation ABF et la réalisation du bulletin de liaison (impression, tirage, affranchissement) qui pèsent lourds dans les charges. Au 31 décembre 2003, le groupe régional présente un solde créditeur de 1108,90 euros grâce aux réserves accumulées les années précédentes.

## **COMPTE DE RESULTAT 2003**

### **CHARGES**

prestations de service    2 821,97 €

## **CHARGES**

primes assurance	305,34 €
missions	1 009,90 €
frais de réception	1 517,21 €
affranchissements	570,13 €
charges financières	2,00 €
charges exceptionnelles	65,00 €
TOTAL	6 291,55 €

## **PRODUITS**

journées d'étude	2 488,00 €
cotis. quotes-part	1 163,50 €
TOTAL	3 651,50 €

## **Bilan 2003**

### **ACTIF**

CP 1 108,86 €

### **PASSIF**

Rés. accumulées 3 648,91 €

résultat exercice - 2 640,05 €

TOTAL 2 117,72 €

## **AG lundi 10 mars 2003 à Valence (BM)**

## **AG lundi 4 mars 2002 à Chambéry (BM Georges Brassens)**

### **Rapport financier**

Les finances du groupe Rhône-Alpes ne sont pas très florissantes en raison du paiement du capital pour la société ABIS de 1000 euros et des salaires du centre de formation du groupe (5700 euros). Ces dépenses conditionnent le reversement des cotisations du groupe. Le CA sera amené à solliciter des subventions auprès de la DRAC.

Les finances du National sont très importantes en comparaison. Il est normal de garder des réserves. Toutefois il sera possible d'obtenir le soutien financier du National pour un projet de voyage par exemple. Le bulletin de l'ABF va paraître de manière plus soutenue, le secrétariat a été étoffé et une rédactrice en chef a été recrutée pour le bulletin.

### **Rapport moral**

Le groupe comptait 339 adhérents au 31 décembre 2001. Il y a eu 4 réunions du CA dans l'année. Les principaux axes d'activité de cette année ont été la fermeture du centre de formation de Lyon, l'organisation d'une journée d'étude sur les animations dans les petites et moyennes bibliothèques à la Tour-du-Pin. Cette rencontre a mis en évidence l'importance de l'action culturelle dans nos établissements même avec des

moyens modestes.

Trois numéros du bulletin Internet's ont été publiés. Tous les membres qui souhaitent nous faire parvenir des informations sont les bienvenus. Dans le CA élu en 2001, c'est la trésorière Martine Cribier qui représente le groupe aux réunions du Conseil national.

Nous avons désigné au sein du groupe des correspondants communication chargés de faire remonter des informations sur l'activité en région au niveau national par l'intermédiaire de Sylvie-Anne Caraco, désignée comme correspondante régionale.

Ain : à trouver

Drôme-Ardèche : Nelly Vingtdeux

Loire : François Marin

Isère : Martine Cribier

Rhône : à trouver

Savoie/Haute-Savoie : Sylvie-Anne Caraco

Ces informations pourront enrichir le nouveau bulletin de l'ABF, Bibliothèque(s), dont la fréquence de parution va être augmentée (6 numéros par an) et la forme rendue plus attrayante. François Marin a rédigé deux articles pour le bulletin de l'ABF, une présentation de la médiathèque de Vénissieux, parue dans le n° 193 de décembre 2001, ainsi qu'une présentation du groupe régional Rhône-Alpes, à paraître dans le nouveau bulletin.

Le groupe régional a accueilli le séminaire des groupes régionaux de l'ABF au Musée d'art moderne de Saint-Etienne, les 19 et 20 janvier 2002. Les principaux thèmes traités au cours de ces deux journées ont été : la formation élémentaire, le nouveau bulletin, le prochain congrès national à Troyes.

En 2002, nous continuerons à rechercher une solution pour la reprise d'une formation élémentaire dans le Rhône. Un projet se dessine avec Médiat.

Deux journées d'étude sont programmées : une sur les contrats ville lecture à Lyon le 25 avril, et l'autre sur les espaces multimédia le 18 novembre, sans doute à Vénissieux.

La commission BDP se réunira le 3 juin à Limas.

La SER (Section Etude et Recherche de l'ABF) nous propose l'organisation commune d'une journée, qui pourrait porter sur un des thèmes suivants :

1. formation professionnelle : bilan et perspectives
2. modernisation des conditions et relations de travail dans les établissements
3. la bibliothèque fédérant en son sein une variété de qualifications et de métiers

### **Election du CA**

Christel Coquilleau a été élue en remplacement de Marion Dupuy qui n'a pas souhaité reconduire un deuxième mandat. Tous nos remerciements à Marion pour son action envers les BDP par l'intermédiaire de la commission BDP.

## Sujets d'actualité

L'après-midi, Jean-François Jacques, directeur de la BM d'Issy-les-Moulineaux et secrétaire général de l'ABF, a exposé les sujets d'actualité qui concernent le monde des bibliothèques. La loi sur les bibliothèques est actuellement en latence. Une motion a été votée par le national concernant le recrutement des conservateurs qui n'est pas assez conséquent.

Le Concours de bibliothécaire se professionnalise.

Pour le droit de prêt, pas de taxation à l'acte dans les bibliothèques mais un abaissement progressif des remises à partir de 2003.

Le 5 mars 2002, trois questions ont été posées par le bureau national aux candidats à l'élection présidentielle :

1. Quelles dispositions prendrez-vous pour accroître les moyens des bibliothèques, et faites-vous de la mise en chantier d'une loi sur la lecture publique une des priorités culturelles, éducatives et sociales de votre mandat ?
2. Reprendrez-vous à votre compte le travail effectué en 2001 par l'ensemble des partenaires de la chaîne du livre - auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires - pour régler le problème des droits légitimement réclamés par les auteurs ?
3. Quelles mesures comptez-vous prendre pour mettre fin à la situation difficile des professionnels des bibliothèques, aggravée d'année en année par une gestion malthusienne des effectifs ?

-

## AG lundi 12 mars 2001 à Vaise, 9e arrondissement de Lyon

Patrick Bazin, directeur des bibliothèques municipales de Lyon, a présenté ce nouvel établissement, inauguré récemment par Catherine Tasca.

Tout d'abord, Eliane Renard a soumis le rapport financier. Elle a expliqué que les activités commerciales, comme le congrès et le bulletin, de l'ABF seront désormais exercées par l'ABIS (Agence Bibliothèques Information Service), société par actions simplifiées unipersonnelle créée pour se mettre en conformité avec le droit fiscal, à partir du 1er janvier 2001. Une participation de 2000 € par groupe est réclamée pour constituer le capital de cette société, dont l'ABF sera l'unique actionnaire. La formation continue à relever de l'association. Eliane Renard, qui a été vivement remerciée pour la clarté du bilan financier, ne se représente pas.

Ensuite, Marie-Noëlle George, présidente sortante a présenté le rapport moral et les actions menées pendant ses 6 années de présidence : un bilan très positif, jalonné par 13 journées d'étude.

L'après-midi était consacrée à l'intervention de Nicole Robine sur la lecture en France des années 1930 à 2000. Celle-ci a retracé l'historique de la lecture en relation avec les réformes de l'Education nationale. Elle a présenté la bibliothèque idéale en 1955. Ont émergé un certain nombre de constatations :

- AG lundi 13 mars 2000 à La Tour-du-Pin (BM)
- AG lundi 8 mars 1999 à Chambéry (BU)
- AG lundi 2 mars 1998 à Roanne (BM)
- AG lundi 20 janvier 1997 à Grenoble

- plus on pratique de loisirs, plus on lit